



République Française  
Département SEINE ET MARNE  
**CCAS de Bourron Marlotte**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 22/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le : 23/03/2023

Et

Publication ou notification du :

23/03/2023

L'an 2023, le 22 Mars à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 08/03/2023.

**Présents** : M. VALENTE Vitor, Maire-Président, Mmes : BISCHOFF Laurence, BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, CERCEAU Christelle, JUSSEAU Françoise, PACTON Stéphanie, M. SIMONNET Rémy

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme HAMEL Catherine à Mme PACTON Stéphanie

**Excusé(s)** : M. CAHEN Yves

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BISCHOFF Laurence

### CC2023\_04 – Affectation du résultat 2022

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, il est proposé au Conseil d'administration d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION du RÉSULTAT de FONCTIONNEMENT de l'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A – <u>Résultat de l'exercice</u> <i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	2 745,83 €
B – <u>Résultats antérieurs reportés</u> <i>Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	8 254,68 €
<b>C – Résultat à affecter = A + B</b>	<b>11 000,51 €</b>
D – <u>Solde d'exécution d'investissement</u>	
– D 001 ( <i>besoin de financement</i> )	0,00 €
– R 001 ( <i>excédent de financement</i> )	0,00 €

<b>E – Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	
– Besoin de financement	0,00 €
– Excédent de financement	0,00 €
<b>Besoin de financement <math>F = D + E</math></b>	<b>0,00 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) Report en fonctionnement R 002</b>	<b>11 000,51 €</b>

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité, **adopte** l'affectation du résultat de 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 23/03/2023  
Le Maire-Président,  
**Vitor VALENTE**

